



L'Hirondelle

Bonne année 2016 !



Rédaction de l'Hirondelle:
Alain Doulcet

Janvier 2016 n°: ~~51~~ 52

Bulletin d'informations de la commune de Bernadets

Edité par la mairie

Le mot du Maire Yvan Debosse

Je souhaite tout d'abord que nous ayons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2015, une pensée pour ceux qui sont frappés par la maladie et je leur souhaite en notre nom à tous une meilleure santé.

2015 une année terriblement marquée par les attentats terroristes avec le risque fort de s'inscrire dans notre quotidien.

Formulons des vœux pour que ces attentats ne se banalisent pas dans la routine et espérons que la paix et surtout le simple bon sens retrouvent leurs droits.

Lors de la cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal du 09 janvier dernier, j'ai eu l'occasion de remercier les enseignants de l'école, le personnel communal, les conseillers municipaux et les associations pour leur travail au quotidien et leur implication dans la vie de la commune, je leur renouvelle ici tous mes remerciements avec une mention spéciale pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) leurs animatrices et les bénévoles qui s'impliquent pleinement pour la réussite de cette entreprise.

Un grand merci également aux entreprises de la commune qui apportent régulièrement leur soutien aux associations.

2016- C'est aussi l'occasion de formuler des vœux pour que se stabilisent dès que possible notre cadre de vie, le fonctionnement des services publics et de nos institutions :

- * La grande région se met en place
- * La nouvelle communauté de communes devrait voir le jour prochainement.

Quant aux nouveaux textes de lois, les contraintes réglementaires qui les accompagnent et les restrictions budgétaires nul besoin de les solliciter...

Suite page 4



Dans ce numéro :

Pages

Le mot du maire	1
Association des parents d'élèves	2
Tennis de table	2
Amicale laïque	2
ACCA et BTC	2
Gymnastique	3
Anciens combattants	3
Bernadets Animation	3
Etat-civil	4
Activités municipales	4/5
Informations pratiques	5/6
Programme d'intérêt général	6
Informations PLU au 01/2016	7/9
Rubrique littéraire	10

Le forum des associations

A.P.E. - Alice bedout

Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants de Bernadets d'avoir contribué activement au succès de la 1^{ère} édition de notre marché de Noël du 06/12/2015 lors du vide grenier organisé par l'Amicale Laïque de Bernadets.



La prochaine manifestation arrivant à grands pas est notre **LOTO annuel** qui se déroulera le **samedi 19 mars 2016 à 20h00.**

Il sera accompagné de sa traditionnelle **tombola.**

Des enfants de l'école passeront vous proposer des tickets (quelques idées de lots à gagner : massage CALICEO, drone, panier garni...). *Nous vous remercions par avance de leur réserver votre meilleur accueil.*

Nous vous y attendrons donc toujours plus nombreux, dans une ambiance festive et familiale afin de tenter votre chance tout en savourant les pâtisseries « maison » réalisées bénévolement par les parents.



Contact: Alice Bedout
06.58.57.13.25

ape.bernadets64@gmail.com

Tennis de table - Christian Sempé

Bonne année 2016 à toutes et à tous.



Bravo Estelle !

Qualifiée pour le premier tour du critérium individuel de Nationale 2 chez les moins de 15 ans, Estelle Lanvin a terminé 5e à Auch. Sa belle performance rejaillit sur tout le club.



Anniversaire

Le club fêtera ses 30 ans le samedi 11 juin avec un tournoi ouvert à tous les Bernadétois et Bernadétoises qui sera suivi d'un repas. Tous les détails en mai dans vos boîtes à lettres.

Séances de découverte

Nous proposons trois séances gratuites à toute personne souhaitant s'essayer au tennis de table. Les entraînements libres ont lieu le jeudi soir. Avec un entraîneur, il y a des créneaux le mercredi (14h-15h30) et le vendredi (18h-19h30 et 19h30-21h).

Amicale laïque - N. Barthelet

L'amicale Laïque de Bernadets vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Pour ceux qui pourraient être intéressés, il reste des places pour les cours de guitare ou de basse le mercredi et le vendredi, ainsi que pour le piano le lundi après-midi.

Le concert de fin d'année aura lieu le samedi 21 mai 2016, un repas sera organisé entre les 2 premières parties jouées par nos adhérents.

Puis, une troisième partie sera proposée pour finir la soirée musicale avec un groupe de la région.

Venez nombreux pour nous encourager !

Merci,

Contact : Nicolas Barthelet
06 70 77 11 49.

ACCA-BTC Régis Frouté

Les chasseurs et les tireurs vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Ball-Trap

Encore dans la période de repos, avant la reprise des entraînements fin février sur le pas de tir de Ribarrouy.

Les mois d'avril, juin, et août sont toujours d'actualité, les jours seront à définir lors de l'élaboration du calendrier.

ACCA

Il reste quelques battues pour finir les plans de chasse et la régulation des nuisibles.

Les gibiers migrateurs et les

corvidés sont toujours fermés (attente décision préfectorale)

La date du repas est le 27 février 2016 à la salle multi activité, le menu sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Gymnastique - Jocelyne Walter

En premier lieu je vous souhaite à tous une bonne année 2016.



Et si faire du sport fait partie de vos bonnes résolutions...venez nous rejoindre tous les lundis de 19h45 à 20h45 ou les mercredis de 20h à 21h.

L'assemblée générale de la gym a eu lieu le 14 décembre 2015.

Le Tarif est passé à 95 EUR, le bureau a en partie changé :
Secrétaire : Corinne Lopez
Trésorier: Sébastien Cazalis
Présidente : Jocelyne Walter

L'année a été positive et je remercie notre professeur Carole Hardiman pour ses cours efficaces et ludiques à la fois

Contact: Jocelyne Walter : 06 70 71 17 29

Anciens combattants J. Lacoste

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux de la part des Anciens combattants.



En 2015, nous avons honoré nos morts pour la France par les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, en présence du drapeau communal et une nom-

breuse assistance. Le 11 novembre, lors de la cérémonie, il fut remis la croix du combattant à l'adjudant chef Erick Lopes, en présence d'un détachement militaire de l'ETAP et des drapeaux départemental et communal.

Très belle cérémonie, agrémentée par les enfants des écoles avec leurs bouquets de fleurs.

Ils interprétèrent la Marseillaise avec brio. Tous nos remerciements aux enseignants et aux parents d'élèves.

En 2016, les cérémonies seront reconduites aux mêmes dates.

Rendez-vous le 8 mai prochain.



Bernadets-Animation-v. Tumson

Le comité des fêtes BERNADETS ANIMATION vous souhaite une bonne année 2016 !



Nous tenons à remercier encore une fois les villageois qui sont venus participer à la soirée Halloween le 31 Octobre 2015.

Ce genre de soirée anime le village et nous espérons que cela continuera encore longtemps.

En cette nouvelle année, nous faisons notre Assemblée Générale le Vendredi 5 février à 20h30 (les personnes souhaitant y participer seront les bienvenues)

Les réunions de préparation des fêtes 2016 commenceront mi-février.

Une fois celles-ci terminées, l'équipe du comité passera chez les villageois pour les traditionnelles sérénades durant les mois de Mars et Avril.

Enfin les fêtes de notre cher village sont prévues les 13, 14 et 15 Mai.

PS : nous faisons une fois de plus appel aux villageois qui souhaitent animer le village, participer à la vie associative, ou motivés pour donner ponctuellement un coup de main, en particulier pour les fêtes.

Il faut savoir qu'organiser des fêtes est une chose difficilement réalisable en étant peu nombreux.

Etat civil

Naissance

Régent Sarah, Marlène née le 18 octobre 2015 à PAU de Régent Timothé, François et de Tapa Honky, Judith.

Ravera Cassie, Amandine née le 4 janvier 2016 à PAU de Ravera Daniel et de Debosse Kattia, Eline.

Mariage

Le 131 octobre 2015 ont comparu en la maison commune,

Patrick, Serge Lesage, né à ROUBAIX (Nord) et domicilié à BERNADETS 4 impasse des hêtres,

Et Pamela, Benoît Mertose-tiko, née à CAYENNE (Guyane) et domiciliée à BERNADETS 4 impasse des hêtres,

Ils ont déclaré l'un et l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Activités municipales

Suite du Mot du maire

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en œuvre depuis 2015, rappelons simplement qu'il impacte très lourdement le développement de la commune.

2016 devrait voir également :

- L'achèvement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) (au plus tard mai 2017 sous peine de devoir s'inscrire dans un PLU intercommunal)

- La poursuite des études relatives à l'assainissement collectif du centre bourg seuls garants du devenir de notre commune.

- La restauration de la mairie légalement imposée, en particulier pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Je conclus là mon propos en souhaitant à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2016, la santé et la réussite de vos projets et le plaisir de bien vivre ensemble à Bernadets.

Vie en société

Vandalisme

Cette année 2015 a vu une recrudescence d'actes de vandalisme et de manque de civisme commis par des mineurs connus habituellement pour être laissés sans surveillance les week-end et durant les vacances scolaires.

En effet, après avoir brûlé des bouteilles en plastiques aux abords de la salle multiactivité, dégradé des vitres du local technique, abattu ou descélé des poteaux de signalisation routière communaux ils ont dégradé le grillage de la clôture de l'école, plié des piquets métalliques, abattu un poteau de signalisation routière départemental et détruit la protection d'une poubelle de parking.

En tant que citoyen, je suis outré par ces destructions gratuites arbitraires par des jeunes désœuvrés, dont les parents

démobilisés n'attachent pas d'importance à la surveillance de leurs gamins.

Ces actes à répétition, interpellent de plus en plus nos administrés qui font part de leur agacement.

Si des exactions se renouvelaient et indépendamment des démarches réalisées auprès de la Gendarmerie, la municipalité n'écarte pas l'idée de réglementer la fréquentation de certains lieux (abords et placette de la salle multiactivité, parking de l'école) à certaines heures par les rassemblements de mineurs non accompagnés.

Nos concitoyens sont invités à signaler toute situation entraînant des actes de malveillance dans notre commune afin de mettre fin à ces incivilités.

Pierre LALANDE

Incivilités

Il a été constaté à plusieurs reprises que des administrés abandonnaient des sacs de bouteilles vides à proximité du container de bouteilles en verre.

Si le container est plein, un peu de civisme, attendez quelques jours, il est vidé régulièrement !

De même, si vous avez des objets en verre dépassant la taille de l'orifice du container, portez les à la déchetterie (gravats)

Merci.



Activités municipales

Infrastructures - Y. Debosse

Voiries

Le beau temps dont nous avons bénéficié jusqu'à ces derniers jours a permis aux voiries de se maintenir dans un état globalement correct ... mais l'hiver n'est pas fini !

Un marché d'entretien courant (emplois partiels, bi-couche) et de reconstruction de busages a été passé avec l'entreprise SMTP Vigneau après appel d'offres.

Les travaux devraient être réalisés dès le retour des beaux jours.

Elagages

Le recensement de la plupart des arbres le long des routes a été effectué. La sélection des interventions (élagages, abatages) est en cours avant consultation des entreprises.

Les travaux devraient commencer en février-mars.

Mairie

Il s'agit principalement de la mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Les dossiers de projet, de permis de construire et de consultation des entreprises sont en cours et devront être finalisés pour Juin 2016 et les travaux terminés à la fin de l'été 2017 afin de pouvoir percevoir les subventions de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental (contrat de territoire).

Parking de l'école

Toujours rien en vue quant à de possibles subventions.

Social- Pierre Lalande

Les membres de la Commission des affaires sociales de la commune ont réalisé cette année plus de 86 visites aux personnes âgées et aux personnes atteintes de maladies.

Plusieurs demandes de soutien ont été instruites auprès des services sociaux et du Conseil départemental.

Des plaquettes d'information relatives aux aides pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'un handicap sont à la disposition de tous les administrés au secrétariat de la Mairie.

Une formation relais a été dispensée aux élus chargés des affaires sociales sur l'autonomie des personnes âgées.

L'ensemble de l'équipe souhaite à tous nos aînés et aux personnes atteintes de maladie, de bonnes fêtes de fin d'année et les assure de leur soutien à eux et à leurs aidants.

Conscient des problèmes rencontrés par la jeunesse de la Communauté des communes du Pays de Morlaàs dans son ensemble, des sujets de réflexions seront abordés en 2016 pour trouver des solutions impliquant les personnes détenant l'autorité parentale, les collectivités locales et les acteurs des services sociaux-éducatifs du territoire.

Informations pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 18h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredi matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes, y compris l'abandon par vous-même de déchets et de déblais sur votre propriété.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

1^{er} avril au 30 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1^{er} décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

FEUX ET NUISANCES SONORES

Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ANIMAUX ERRANTS

Suite aux plaintes signalant la présence de **nombreux** animaux errants et de poubelles éventrées, la commune s'est dotée d'un « Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal » (groupe SACPA)

Il sera chargé de capturer tout animal errant sur la commune et de le remettre à la SPA Béarn à Berlanne.

La récupération par leur propriétaire sera bien entendu payante (50 € + 10 € par jour de garde)

ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) ap-

porte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

R e n s e i g n e m e n t s :
05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaàs
05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.D.M.R. qui se trouve à Serres Castet 327 chemin Morlanné,

Tél.: 0559126300

Programme d'intérêt général

FIG « BIEN CHEZ SOI » : LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORLAÀS PARTICIPE AU NOUVEAU PROGRAMME DU CONSEIL DEPARTEMENTAL PROPRIETAIRE, OCCUPANT OU BAILLEUR, DES AIDES PEUVENT VOUS PERMETTRE DE REALISER DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT.

Le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques lance un nouveau FIG (Programme d'Intérêt Général) permettant aux propriétaires de bénéficier, sous conditions, des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs pour réaliser des travaux.

Ce programme permet d'ac-

compagner les propriétaires dans leur projet de réhabilitation ou d'amélioration de leur logement en bénéficiant de subventions pour des travaux lourds de rénovation, d'efficacité énergétique, ou encore d'adaptation du logement en vue du maintien à domicile pour les personnes âgées/handicapées.

Engagée aux côtés du Conseil départemental, la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs apporte une aide pouvant aller jusqu'à 1000 euros pour les dossiers éligibles au dispositif.

Pour animer ce dispositif sur le territoire, le Conseil Départemental missionne SOLIHA Béarn-Bigorre, chargé d'assister **gratuitement** et de manière personnalisée, tout projet de rénovation des propriétaires éligibles au FIG Bien chez soi (visite du logement et réalisation de diagnostics, préconisations de travaux, aide à la constitution des dossiers de subventions)

Si vous êtes intéressés et afin de connaître les aides financières mobilisées, nous vous invitons à contacter les services du Conseil Départemental (05.59.11.40.71 / 05.59.11.41.50).

--
Marjorie Filho Chargée de mission Communauté de communes du Pays de Morlaàs
05.59.33.46.10

Informations PLU: rappels et état des études dans la commune- A. Doulcet**Tout d'abord, qu'est-ce qu'un PLU (Plan Local d'urbanisme)**

Pour une commune c'est avant tout un document d'urbanisme, comme le sont les cartes communales et les POS (Plan d'Occupation des Sols)

Les PLU ont été institués par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 et avaient pour vocation de se substituer aux POS.

Mais finalement les POS approuvés avant la loi SRU sont restés des POS tant qu'une révision n'était pas programmée. Si une révision s'imposait, elle entraînait la mise en œuvre d'un PLU.

Différence entre ces documents et un PLU : alors que les Cartes communales et les POS servent presque essentiellement à gérer les zones constructibles (en plus élaboré pour les POS), le PLU permet en plus d'élaborer un projet de développement communal tous domaines pour les 15 ans à venir.

Par contre sa procédure d'élaboration est beaucoup plus contraignante, depuis 2010 une nouvelle loi s'est ajoutée au Code de l'urbanisme pratiquement tous les deux ans. Et ceci, quels que soient les gouvernements et les sensibilité politiques, le PLU se transforme de plus en plus en « usine à gaz ».

Pourquoi alors vouloir d'un PLU ?

Bonne question vu les difficultés !

Pas simplement pour pouvoir gérer les zones constructibles, parce que de toutes façons avec ou sans document d'urbanisme nous serions régis par les mêmes lois et contraintes d'urbanisation. Parmi ces nouvelles règles, une des contraintes les plus fortes imposées aux communes concerne la baisse drastique de consommation des terres agricoles et naturelles par l'urbanisation.

Ce qui veut dire que les nouvelles constructions devront se concentrer sur un espace restreint et principalement dans les centre-bourgs, sur de petits terrains.

Ensuite le **SCOT** du Grand Pau (Schéma de Cohérence et d'Orientations Territorial) impose dorénavant aux Communautés de communes un quota de construction réparti entre toutes les communes. Pour Bernadets, nous n'avons pas encore de chiffre exact, mais cela ne devrait pas dépasser les 3 ou 4 habitations par an et peut-être moins !

Et enfin 2010 a vu apparaître les **CDPENAF** (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) chargées de contrôler toutes les demandes d'urbanisation

Donc ce ne sont pas les PLU qui ont amplifié les contraintes sur les zones urbanisables, ce sont les lois depuis le Grenelle de l'Environnement en 2000, 2004, 2009, 2010, 2014. Les temps ont changé sans possibilité de retour en arrière.

Maintenant, nous voulons un PLU principalement pour pouvoir développer un projet d'avenir pour la commune, consistant à mettre en place progressivement un système d'assainissement collectif communal.

Non pas un système chimique avec de grands bacs en béton, mais un système végétalisé utilisant réseaux et bambous, et n'émettant aucun rejet et aucune odeur.

Mais pourquoi un assainissement collectif ?

En 2007, une grande enquête a été réalisée sur l'état des assainissements individuels dans la commune.

Le bilan s'avère parlant : seules 60 habitations respectaient les normes, 60 habitations présentaient des nuisances dangereuses pour la salubrité publique et/ou l'environnement, et pour les 90 suivantes, les techniciens n'ont pu avoir accès aux installations et donc se prononcer !

Ce qui veut dire que la réalité des installations défectueuses doit se situer bien au-delà des 60 répertoriées, dont les nuisances se répandent dans les fossés et les nappes phréatiques.

Remettre en état normal un assainissement coûte quelques milliers d'euros, ce qui fait que depuis 2007, moins d'une dizaine d'habitations ont été remises aux normes sanitaires.

A condition de se situer sur des terrains favorables et d'être vidangé régulièrement (4 ans) un assainissement individuel peut fonctionner normalement jusqu'à 20 ans, mais comme les communes voisines, notre commune se situe sur des terrains argileux peu favorables à l'infiltration, et il ne vaut mieux pas parler du respect du délai de vidange

Aujourd'hui les critères d'infiltration se sont considérablement durcis pour qu'un terrain puisse supporter un assainissement individuel et être constructible. Non pas pour embêter la population, mais certainement suite aux différentes enquêtes sur l'état des systèmes d'assainissement dans la région.

Nous avons réalisé un diagramme sur la commune montrant qu'en 2007 la très grande majorité des systèmes défectueux concernaient des habitations de 20 ans et plus. Depuis d'autres ont dû commencer à poser des problèmes, sans compter l'état des 90 habitations non diagnostiquées en 2007.

Avec les normes d'assainissement plus réalistes d'aujourd'hui, il faut se dire que la moitié des habitations de la commune n'auraient pas vu le jour ...

Voilà pourquoi nous souhaiterions lancer un projet d'assainissement collectif, pour petit à petit parvenir à résorber toutes ces sources de nuisances dangereuses pour la santé publique.

Toute la commune ne sera pas couverte du jour au lendemain, mais progressivement pas phases de 4 ou 5 ans. Il s'agit d'un projet de développement onéreux mais nécessaire qui s'étalera sur 20 voire 30 ans ou plus, un vrai projet d'avenir !

Maintenant quels sont les documents composant un PLU ?

Un rapport de présentation qui comporte un diagnostic territorial, une analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, et qui justifie les orientations retenues et les dispositions réglementaires mises en place par la commune,

Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales en matière d'aménagement, d'habitat, de déplacements, de préservation de la qualité architecturale, des espaces naturels, forestiers, etc.,

Une ou plusieurs Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui complètent et précisent le PADD sur des secteurs importants, avec des orientations portant sur l'aménagement, l'habitat, les déplacements, etc ..,

Un règlement et des documents graphiques qui délimitent les zones **U** déjà urbanisées, à urbaniser **AU**, agricoles **A**, naturelles et forestières **N** et fixent les règles applicables dans chacune des zones,

Et enfin, des Annexes qui comportent notamment les servitudes d'utilité publique, les différents périmètres, les schémas des réseaux publics, etc..

Suite en page 9

Informations PLU: rappels et état des travaux dans la commune- Suite- A. Doulcet

Quel est l'état d'avancement du PLU de Bernadets ?

L'élaboration d'un PLU comporte de nombreuses étapes, dont voici les plus importantes sans trop entrer dans les détails :

1. Prescription de l'élaboration du PLU et lancement de la concertation préalable – [Fait le 7/04/2008](#),
2. Réalisation du diagnostic du territoire (état des lieux du territoire) – [Fait](#),
3. Élaboration du PADD et débat en Conseil municipal – [Fait le 14/12/2008](#),
4. Elaboration et cartographie de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour la zone à urbaniser dans le centre bourg et l'assainissement collectif – [En cours par notre bureau d'études](#).
5. N.B. : En ce moment, nous travaillons avec l'APGL (Agence publique de gestion locale) sur un projet de Schéma directeur d'assainissement, obligatoire si nous voulons avoir accès aux subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau. Il est possible que dans les mois à venir des techniciens réalisent des mesures complémentaires de perméabilité sur la commune. Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.
6. Définition et cartographie des zonages – [Fait à 90%](#)
7. Rédaction du règlement – [Fait à 70%](#),
8. Finalisation du rapport de présentation – [Fait à 50% \(Cabinet d'études\)](#)
9. Arrêt du projet de PLU en conseil municipal – [Prévu fin du second trimestre 2016](#)
10. Bilan de la concertation ,
11. Consultation des personnes publiques associées sur le projet de PLU arrêté,
12. Enquête publique,
13. Conclusions et avis du commissaire enquêteur,
14. Approbation du PLU par le conseil municipal,
15. Contrôle de légalité par le Préfet .

Nous avons l'obligation de terminer ce PLU (point 14) avant le premier trimestre 2017. En effet à partir de cette date, la loi ALUR de 2014 dispose que seules les Communautés de communes auront la compétence PLUi (sauf si 25% des communes représentant au moins 20% de la population de la C.C. s'y opposent)

Si notre PLU est validé avant cette date fatidique, le projet d'assainissement collectif ira de l'avant et sera repris dans le PLUi-ntercommunal, sinon

Rubrique littéraire

Suite et fin du texte du père de J.L. Girardin sur le thème de l'hirondelle.

« Mais la petite hirondelle semblait ne rien entendre. Cette chose inouïe, mouvante et miroitante jusqu'à l'infini, l'oppressait et la charmait tout ensemble ; et grisée par l'âpre saveur d'un souffle vif qu'elle aspirait à plein bec, elle demeurait éperdue de vertige et d'orgueil.

Non certes, jamais elle n'avait rien rêvé d'aussi grandiose, d'aussi éblouissant. La porte d'un monde nouveau s'ouvrait devant elle. Elle le devinait là-bas, reposant de l'autre côté de ces flots, dans le mystère de son silence et le calme de sa beauté. Elle croyait en distinguer les parfums lointains dans le vent du large. Encore un effort, et elle le verrait apparaître.

« Mes sœurs ! s'écria-t-elle, les ailes tremblantes de désir, qu'attendons-nous pour achever notre voyage ?



Nous nicherons ce soir entre les trèfles d'un minaret ; Hâtons notre plaisir. »

Et sans s'apercevoir qu'elle partait seule, sans même entendre les appels effrayés de ses compagnes la pressant de revenir, elle s'élança au-dessus de la mer argentée qui riait au soleil.

Rien que l'ampleur du ciel et l'infini des eaux qui se renvoient de la lumière.

Imperceptible point noir perdu dans l'azur étincelant, la petite hirondelle vole toujours avec l'immensité autour d'elle. Elle glisse sur la brise, presque impondérable, le cœur battant avec l'âpre violence d'un prisonnier fugitif. Son petit œil se dilate de plaisir à la vive clarté, et le sentiment de son indépendance la remplit d'un orgueil sans mesure. N'est-elle pas la souveraine des hauteurs où nul être vivant ne peut rivaliser avec elle, l'oiseau né pour défier les distances et se jouer dans l'espace illimité, elle que l'on nomme, par ironie sans doute, l'oiseau du foyer ?

Et tandis que du même mouvement rapide de ses ailes elle sillonne l'éther, au-dessous d'elle se poursuit indéfiniment l'ondulation des vagues, avec de place en place des fumées de navire ou des voilures blanches qui semblent immobiles.

Mais le soleil virant à l'occident, se rapproche insensiblement de l'horizon. A perte de vue la mer rejoint le ciel rose ; elle semble maintenant rouler de l'or dans ses vagues. Et surprise de n'atteindre aucun rivage, la petite hirondelle active son vol.

Un instant elle pense toucher au but : là-bas une terre émerge des lointains. Elle se hâte, mais bientôt ne voit plus devant elle qu'un ban de brume violette qui monte au-dessus de la rutilance des eaux.

Le soleil décline de plus en plus, incendiant le couchant et les flots de sa réverbération fantastique. Enorme et immobile au ras des flots, il se découpe d'une façon saisissante sur les brouillards de l'horizon. Son disque ardent touche l'onde qui s'empourpre à son contact ; il y trempe son bord inférieur, et, s'affaissant toujours, il s'enfoncé, semble-t-il, dans une mer écarlate.

Avec un reflet rouge sous chaque aile, elle va la petite hirondelle, inquiète maintenant de toute cette splendeur, une lassitude soudaine appesantissant son vol. Elle perçoit l'approche de la nuit, et comme le soleil disparaît, un brusque frisson la parcourt tout entière, si la lumière l'abandonne, elle est perdue.

Avec une lucidité brutale, elle comprend bientôt qu'elle n'arrivera pas à temps, car le sommeil crépusculaire est là qui la guette et, dans un instant, va la saisir ; malgré ses efforts, il lui fermera les paupières et alors...ce sera l'engloutissement. La pensée lui vient de rebrousser chemin. Mais elle n'en a pas le temps, ni la force, le désir non plus ; ce serait abjurer sa foi, trahir sa destinée et reconnaître la vanité du magnifique élan qui l'a jetée à corps perdu sur l'abîme, afin de répondre plus tôt à l'appel d'une voix plus puissante que l'instinct, à l'appel de l'Idéal. Non ! Elle n'a pas poursuivi une ombre..., l'idéal ne l'a pas trompé : il rayonne encore dans les hauteurs de l'empyrée ! Et puisque la lumière déserte la terre, la petite hirondelle la suivra et montera avec elle jusqu'aux astres.

Haussant son vol, voici qu'elle s'élève en flèche, toute droite, sa volonté tendue vers la voûte vermeille qu'irradie de longs rais de feu.

Epuisée, hors d'haleine, ne sachant plus au juste où elle est, ni où elle va, mais raidissant ses ailes avec une énergie dernière, elle gravit le firmament, la petite hirondelle ! Un goût de sang épaissit son bec, l'air l'étouffe, les battements désordonnés de son cœur font dans sa tête un bruit d'enclume, n'importe : elle monte toujours.

Mais voici qu'une clarté l'enveloppe toute entière d'une douceur ineffable, et le soleil réjouit une fois encore ses yeux qui se ferment avec ravissement.

Maintenant elle nage avec délices sur l'air qui la berce ; les ailes immobiles, elle se laisse porter au hasard. L'ombre de la terre peut la rejoindre et s'épaissir ; elle ne la voit pas. En bas, très loin au-dessous d'elle, clapotent les flots sombres ; elle le sait mais n'en éprouve aucun effroi. Toutes ses forces épuisées, la vie l'abandonne.

Elle se sent mourir, et la certitude de sa fin toute proche dissipe ses alarmes et réjouit son cœur. Sa dépouille seule touchera la vague ; elle sera morte avant et ne connaîtra pas l'horreur de l'affreux contact. Une seule pensée l'occupe désormais : tenir ses ailes bien droites, largement étendues, jusqu'à son dernier souffle.

Or, tandis qu'elle plane, vogue et se balance dans l'élément chéri qui la soutient et la porte indéfiniment, une vision merveilleuse surgit de dessous ses paupières closes...la terre de ses désirs apparaît devant elle. Transportée, elle arrive, déjà elle se pose : et une joie démesurée coule en elle. Là, tout n'est qu'harmonie, séduction, bonheur de vivre.

Et, dans le ciel qui s'étoile, la petite hirondelle plane, plane et meurt doucement, avec au fond de ses yeux éteints l'incomparable splendeur du rêve et l'allégresse des paradis conquis. »

